



Ordonnance de télécom CRTC 2011-468

Version PDF

Ottawa, le 3 août 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	252	le 18 juillet 2011	le 3 août 2011

Secrétaire général